



CASDAR SOCIEL

La durabilité sociale d'exploitations d'élevage en Béloinois et Vallée de la Sarthe

SOMMAIRE

1	Le Bélois et la Vallée de la Sarthe	2
2	Méthodologie.....	3
2.1	Les entretiens éleveurs	3
2.1.1	Echantillonnage	3
2.1.2	Diversité de structures	3
2.1.3	Diversité de profils.....	3
2.1.4	Grille d'entretien.....	4
2.2	Les entretiens acteurs	4
2.2.1	Les personnes enquêtées	4
2.2.2	Grille d'entretien.....	4
3	Synthèse des perceptions des éleveurs	5
3.1	Choisi ou non, le métier d'éleveur est source de satisfaction	5
3.2	Les conditions de travail liées aux infrastructures et l'état de santé.....	6
3.2.1	Des bâtiments et équipements compatibles avec le confort au travail	6
3.2.2	Des risques pour la santé, présents mais peu exprimés.....	6
3.3	Alerte rouge sur la charge de travail et le temps libre	7
3.3.1	Plus ou moins de souplesse dans l'organisation quotidienne.....	7
3.3.2	Et des difficultés à se faire remplacer	7
3.4	Les relations sociales et familiales.....	9
3.4.1	Relations entre associés : objectifs et décisions stratégiques à partager.....	9
3.4.2	Relations avec la famille	9
3.4.3	Autres relations sociales.....	9
3.5	Impact du territoire sur la durabilité sociale des exploitations.....	11
3.5.1	Une grande proximité de services.....	11
3.5.2	Des tensions sur le partage de l'espace.....	11
3.6	En conclusion des enquêtes auprès des éleveurs	12
4	Regards croisés des acteurs des filières locales et des acteurs territoriaux sur la durabilité du territoire et la contribution de l'élevage	13
4.1	Comment les acteurs voient la durabilité sociale du territoire	13
4.2	La contribution de l'élevage à la durabilité sociale du territoire	13
4.3	La durabilité sociale des élevages	15
4.4	Les leviers d'action pour améliorer la durabilité sociale des élevages et celle de leurs territoires.....	17
4.4.1	Les leviers aux mains des éleveurs.....	17
4.4.2	Les leviers aux mains des acteurs des filières	17
4.4.3	Les leviers aux mains des acteurs du territoire	17
4.4.4	Les autres leviers	18
4.4.5	En conclusion des entretiens acteurs.....	19
5	Conclusion générale	20

1 LE BÉLINOIS ET LA VALLÉE DE LA SARTHE

Le département de la Sarthe est découpé en onze petites régions naturelles. Le Béloinois et la Vallée de la Sarthe sont les deux régions centrales, dont le cœur est la ville du Mans, au carrefour des axes autoroutiers reliant d'une part, la région parisienne au grand ouest et d'autre part la Normandie aux régions Centre et Pays de Loire. La densité de population est de 171 habitants par km², soit près du double de celle du département (90 habitants par km²). La seule ville du Mans compte plus de 140 000 habitants. Pour autant, ce territoire reste à dominante agricole.

Le Béloinois et la Vallée de la Sarthe se caractérisent par une agriculture essentiellement tournée vers la polyculture élevage

Les principaux types d'élevage du département sont l'élevage de bovins pour la production de lait et de viande, de volailles avec, entre autres, l'emblématique volaille de Loué et dans une moindre mesure l'élevage porcine. La quasi-totalité des exploitations d'élevage ont des surfaces en culture. Les exploitations sans aucun élevage, environ 23 %, sont orientées vers les grandes cultures ou les cultures spécialisées (maraîchage, arboriculture, horticulture et viticulture).

Près de la moitié (45 %) des exploitations du territoire produisent en filière qualité

Elles produisent principalement des volailles Label Rouge et 15 % des exploitations en circuits courts, soit un peu plus que la moyenne départementale (11 %), de par la proximité de l'agglomération Mancelle.

La transmission des exploitations est un enjeu fort de ce territoire

La part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans est plus élevée sur le territoire du Béloinois et de la vallée de la Sarthe que dans les autres régions sarthoises.

Plus des deux tiers (68 %) des exploitations sont gérées sous forme individuelle (contre 56 % à l'échelle du département), même si la part d'association augmente fortement (de 16 % à 32 % entre 2000 et 2010). L'exploitation compte en moyenne 1,5 UTA contre 1,9 à l'échelle du département.

Le nombre d'exploitations agricoles s'est réduit de 40 % sur le territoire en 10 ans

C'est plus qu'à l'échelle du département (- 34 %). Dans le même temps, la SAU moyenne par exploitation a progressé de + 56 %, grâce aux regroupements d'exploitations mais reste inférieure à la moyenne départementale (respectivement 64 ha contre 99 ha). C'est un indicateur de **la difficulté à mobiliser du foncier** par les exploitations du territoire du fait de l'urbanisation dans la grande couronne du Mans qui induit une hausse des prix. Avec l'artificialisation ou pour les loisirs l'équivalent d'un département français de terres agricoles disparaît tous les 10 ans. Dans le Béloinois et la vallée de la Sarthe, la surface agricole a diminué de près de 8 % alors que cette baisse est de seulement 5 % au niveau départemental. Entre 2000 et 2008, près de 800 ha de terre dont la majorité était agricole ont été consommés sur la seule couronne du Mans pour la construction de logements.

L'industrie agro-alimentaire est fortement présente en Sarthe (20 % des emplois ligériens) et principalement tournée vers les viandes et les produits laitiers.

L'avenir de l'élevage dans ce territoire relève de deux enjeux majeurs. Pour le premier il s'agit d'assurer la pérennité des exploitations, à la fois en termes de transmission, de préservation du foncier agricole et de cohabitation face à l'urbanisation galopante. Le deuxième vise le maintien des volumes de production pour garantir la pérennité des outils de transformation.

2 MÉTHODOLOGIE

Des entretiens approfondis ont été conduits d'une part auprès d'éleveurs de porcs et de volailles et, d'autre part, auprès d'acteurs des filières d'élevage locales et d'acteurs du territoire.

2.1 Les entretiens éleveurs

2.1.1 Echantillonnage

Les éleveurs ont été choisis sur la base des deux productions emblématiques du département : la volaille (de Loué ou non) et le porc (base de la rilette).

De plus, une sélection sur la localisation géographique a été opérée. D'une part, les exploitations proches de la ville du Mans ou de communes connaissant un fort développement de l'urbanisation (augmentation de la population de 18 à 61 % entre 1999 et 2009). D'autre part, des exploitations plus éloignées des zones urbanisées où la pression foncière est plus faible (augmentation de la population < 10 % entre 1999 et 2009).

Pour finir, l'échantillon a été construit en prenant en compte une diversité d'âge et de caractéristiques des personnes, de formes et de taille de collectif de travail et de façon de produire (petites et grandes structures, spécialisées ou mixtes...).

2.1.2 Diversité de structures

Les entretiens ont été réalisés sur 8 exploitations.

- Avec production porcine naisseur engraisseur : 4 exploitations
- En production avicole principale : 4 exploitations

(5 exploitations n'ont qu'une seule production animale).

La situation géographique des exploitations se répartit comme suit :

- Zones à forte pression foncière :
Petite couronne du Mans (≤ 15 km) : 2 exploitations
Grande couronne du Mans : 3 exploitations
(Entre 15 et 25 km du Mans et à proximité d'échangeurs autoroutiers) :
- Zone à faible pression foncière (≥ 35 km) : 3 exploitations

Toutes les exploitations disposent de surfaces de cultures. La SAU varie de 4 à 390 ha, sans lien avec la situation géographique de l'exploitation.

Les collectifs de main-d'œuvre sont variés : 3 éleveurs seuls avec un salarié, 1 couple dont l'époux est salarié, 2 couples avec un de leurs enfants (associé ou salarié), 1 couple avec un salarié, un GAEC comptant 6 associés (dont deux hors cadre familial) et un salarié.

2.1.3 Diversité de profils

Les 8 personnes enquêtées, entre 29 et 57 ans, vivent en couple (à l'exception d'une) et 6 ont des enfants. 3 ne sont pas issues du milieu agricole. La plupart (6/8) ont été salariées en dehors de l'exploitation avant de s'installer et leur niveau de formation est assez variable. Une seule enquêtée n'est pas originaire de la Sarthe mais du département voisin, la Mayenne.

Deux exploitants pratiquent la vente directe. Il n'existe pas d'incompatibilité à l'échelle d'un territoire entre le développement de la vente directe et la présence de filières organisées. Ni à l'échelle de l'exploitation puisque les filières organisées tolèrent généralement une part de vente directe chez leurs éleveurs.

2.1.4 Grille d'entretien

Les entretiens éleveurs incluaient une description du système pour comprendre son contexte, son fonctionnement et son évolution, puis une évaluation de la durabilité sociale de l'élevage selon six axes d'étude (identité professionnelle, quantité de travail, qualité de vie, bien-être et santé, compétences et environnement socio-économique).

2.2 Les entretiens acteurs

2.2.1 Les personnes enquêtées

Deux grands types d'acteurs ont été interviewés en Sarthe.

Les premiers, deux organisations de production, une en porc (Agrial), l'autre en volaille (la CAFEL, Fermiers de Loué) directement impliqués dans la production et la commercialisation de produits d'élevage et donc directement concernés par les enjeux de durabilité des élevages. Ils sont à la fois leurs fournisseurs d'intrants, assurent la commercialisation de leurs produits et apportent un encadrement technique et des formations.

Les seconds représentent soit l'ensemble de la population du territoire (deux maires de communes péri-urbaines situées dans le périmètre d'étude), **soit une fraction de la société civile locale** (une association environnementale locale Sarthe Nature Environnement (SNE) et une association de consommateurs (UFC Que choisir 72). Les maires sont acteurs dans la gestion du foncier agricole notamment via l'établissement des PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) ; leurs interactions avec les éleveurs et les filières d'élevage sont occasionnelles, par exemple lors de nouveaux projets d'élevage, de dossiers administratifs à faire remonter à l'administration (aides sécheresse par exemple). Les associations environnementales peuvent également être parties prenantes dans l'établissement des PLU et dans les enquêtes publiques pour les études d'impact dans le cas de création d'élevages. Les associations de consommateurs sont aussi impliquées dans la gouvernance des agences de bassin.

2.2.2 Grille d'entretien

Les entretiens des acteurs s'articulaient autour de quatre grands axes :

- 1) la durabilité sociale du territoire,
- 2) la contribution de l'élevage à cette durabilité,
- 3) la durabilité sociale des élevages,
- 4) les leviers d'action à mobiliser par les acteurs et les éleveurs pour améliorer la durabilité sociale des élevages et celle de leurs territoires

3 SYNTHÈSE DES PERCEPTIONS DES ÉLÈVEURS

Différentes réalités et vécus du métier d'éleveur rendant compte de la durabilité sociale

3.1 Choisi ou non, le métier d'éleveur est source de satisfaction



Devenir agriculteur est un choix revendiqué pour certains, la ferme est une passion. Pour les autres, ce métier s'est en quelque sorte imposé à eux, mais aujourd'hui, **ils se plaisent tous dans leur métier.**

La relation avec les animaux est un attrait fort du métier. Certains apprécient l'évolution constante du métier qui pousse à s'améliorer et de voir les effets de la progression technique. "La diversité des tâches" est jugée comme un atout et participe à la mise en place de la vente directe chez certains. Les éleveurs de porcs apprécient plus particulièrement de pouvoir planifier à l'avance toutes leurs activités grâce à la conduite en bandes.

Etre agriculteur c'est aussi l'autonomie de décision, "être son patron, maîtriser l'organisation du travail". Mais pour certains, la contrepartie est que la sphère professionnelle empiète sur la vie privée.

Les éleveurs en vente directe sont en recherche "de liens, d'une clientèle, d'échanges".

Les plus jeunes, issus ou non du milieu agricole, expriment un besoin de reconnaissance de leur métier et de la qualité de leurs produits par les consommateurs.

Dans 4 exploitations sur 8, le système de production a été modifié à l'installation ou progressivement (par exemple introduction d'un nouvel atelier ou remplacement d'une production par une autre) pour répondre aux préférences des éleveurs. La volonté de "ne pas être qu'agriculteur" et "d'avoir le contact avec les animaux, avec les gens et de gérer l'ensemble" est à l'origine de la mise en place de vente directe. Tous les éleveurs sont satisfaits des modifications qu'ils ont mises en place.

Cependant, s'ils aiment leur métier, **les plus jeunes sont prêts à changer si un jour celui-ci ne répondait plus à leurs attentes** (rémunération, qualité de vie...).

*« Je suis né dans l'élevage »,
« Le milieu agricole me manquait vraiment. Toutes les valeurs liées à ça ; la terre, le côté familial... ».
« je me suis mariée avec un agriculteur donc forcément je suis devenue agricultrice », « au départ, je ne voulais pas m'installer ».*

« Il faut être à la page »

*« On n'a personne derrière nous à nous dire t'as pas fait tes heures, t'as pas fait ceci, faut que tu bosses ».
« Là, je suis un peu fatiguée et stressée et j'aimerais me dire que je ferme la porte, je m'en vais, je ne suis plus responsable de rien, mais ce n'est pas possible ».*

« J'aurais eu l'impression d'être enfermé dans ma ferme et puis je me serai ennuyé je pense. »

« Mon objectif c'est d'en vivre. Je suis passionné du métier mais pas au point d'être malheureux à la fin. »

3.2 Les conditions de travail liées aux infrastructures et l'état de santé



3.2.1 Des bâtiments et équipements compatibles avec le confort au travail

Globalement, le confort de travail est un facteur important de durabilité sociale chez les éleveurs enquêtés. La majorité considère disposer de bonnes conditions de travail.

Face à un métier physique (" il faut toujours porter-tirer-pousser "), **6/8 ont investi dans leurs bâtiments et équipements pour réduire la pénibilité des tâches.** Il s'agit d'automatiser l'alimentation, le paillage ou le lavage, de recourir à un robot de traite, d'investir dans des cages balances en maternité, de remplacer la litière paillée par des copeaux... Certains investissements ou nouvelles pratiques (sans labour par exemple) visent aussi à réduire le temps de travail.

« On a fait un investissement plus important mais on a amélioré nos conditions de travail. On aurait continué comme avant, on aurait fermé la porte du porc ».

3.2.2 Des risques pour la santé, présents mais peu exprimés

Ils sont peu nombreux à s'exprimer sur leur santé ou sur le risque de maladies professionnelles qui peuvent être liées à la répétitivité des tâches ou la manipulation de produits toxiques. Quelques-uns ont investi dans des équipements pour améliorer leur sécurité au travail.

Ils sont un peu plus nombreux à citer des facteurs de stress, source de mal-être au travail :

- la surcharge de travail (2/8),
- le risque sanitaire qui peut avoir des conséquences financières importantes (2/8),
- la complexité de la réglementation et la crainte du contrôle par les services administratifs (2/8)

« On a toujours peur de passer à côté d'une loi qu'on ne connaissait pas ».

5/8 insistent sur la nécessité de « ne pas s'enfermer chez soi », de participer à des formations, de rencontrer d'autres agriculteurs, de s'impliquer dans des associations locales... pour « ne pas déprimer tout seul » et « réfléchir à plusieurs à des solutions. ». Ceux qui n'en font pas état sont membres de grands collectifs de travail et impliqués dans la vie locale (professionnelle et/ou associative) ou ont beaucoup de contact via la vente directe de leurs produits.

3.3 Alerte rouge sur la charge de travail et le temps libre



3.3.1 Plus ou moins de souplesse dans l'organisation quotidienne

La majorité des enquêtés, en particulier les agricultrices, apprécient la possibilité de se libérer dans la journée et d'organiser leur semaine de travail comme ils l'entendent.

« J'ai quand même une facilité pour m'organiser dans mon travail, pour m'adapter à mes enfants ».

L'astreinte quotidienne est variable selon les productions.

« Si on est parti en volaille de chair, c'était pour avoir le moins d'astreinte possible par jour, pour être comme tout le monde, avoir aussi du temps pour vivre quoi. »

En production porcine, du fait de la conduite en bandes, certaines tâches ne peuvent être reportées mais elles sont planifiées à l'avance.

« On a sevré hier, on est en mise bas la semaine prochaine, la semaine d'après est plus tranquille, la semaine d'après les porcs partent ».

Ceux qui font de la vente directe, travaillent obligatoirement le week-end.

« je ne peux rien prévoir d'autre ».

La plupart connaissent des périodes de pointes avec des horaires allongés, ces situations sont plus ou moins bien vécues selon la disponibilité (interne ou externe) et la taille du collectif de main-d'œuvre.

« En période de pointe tous les associés donnent un coup de main, ça ne met pas de pression ».

3.3.2 Et des difficultés à se faire remplacer

Des éleveurs (2/8) s'organisent pour se libérer régulièrement alors que d'autres (3/8) travaillent pratiquement tout le temps. Certains (2/8) disposent de temps libre dans la semaine mais n'arrivent à prendre ni week-end ni congés, ce qui est pesant. Ce sentiment est renforcé chez les plus jeunes qui ont eu une expérience salariée avant de s'installer.

« Etre à 35 h, avoir des congés, des RTT, c'est fini le temps où on bosse, on bosse, on bosse et les vacances ce n'est que le dimanche. Je ne veux pas de ça. »

Pour certains durer dans le métier signifie *« Ne pas courir, ne pas faire 2 journées en 1, ne pas être en retard dans son travail ».*

Les week-ends - *« S'organiser pour avoir peu à faire ».*

Les exploitants ayant une activité de vente directe ou ceux n'ayant pas de solution de remplacement travaillent tous les week-ends (5/8). Les seconds s'arrangent cependant pour n'avoir que de la surveillance à faire. Les autres (2/8) s'organisent pour libérer le week-end : planification du travail sur cinq jours, alternance entre associés...

Ceux qui habitent sur le siège d'exploitation soulignent qu'il peut être plus difficile de se couper du travail. Certains le vivent comme une contrainte. D'autres non, car les tâches peuvent être différentes (jardinage, entretien des abords...).

« J'habite sur la ferme et je ne quitte jamais le travail. Que ce soit le week-end, les jours fériés, on va toujours voir les volailles et même si on limite le travail, c'est toujours du travail. Quelqu'un qui travaille à l'extérieur il ne va pas aller voir si son bureau se porte bien. On n'est jamais en repos. »

Les vacances - « C'est pas simple. »

Tous souhaitent prendre des vacances mais seulement la moitié y arrive : 2 se libèrent une semaine et 2 partent au moins deux semaines par an. Ceux qui arrivent à partir plus de deux semaines sont dans des structures d'au moins 3 associés.

La pression économique sur l'exploitation peut être un frein.

Le problème majeur est l'absence de solution de remplacement, notamment par manque de compétences sur des productions très techniques (porc, poules reproductrices, canard à gaver, vente directe...).

Cette problématique est d'autant plus lourde en cas de problème de santé.

« On se dit que l'on n'a pas trop le droit à l'erreur, donc on ne se permet pas non plus des vacances à chaque vacances scolaires ». « Aujourd'hui, on a une exploitation qui tourne, donc c'est plus facile de prendre cette décision là (partir en vacances) et d'organiser les choses autour pour partir et prendre du temps pour soi ».

« Personne ne connaît la production donc pour trouver des personnes pour se faire remplacer, on oublie ! ».

« La difficulté c'est d'être tout seul sur l'exploitation. S'il m'arrive un coup dur, il faut l'envisager, mais c'est très très compliqué », « malgré les interdictions d'aller travailler du médecin, j'étais bien obligé d'y aller ».



3.4 Les relations sociales et familiales

Cette thématique intègre différents échelles, imbriquées : celle de l'individu, de l'exploitation, de la famille et du territoire local.

3.4.1 Relations entre associés : objectifs et décisions stratégiques à partager

La gestion quotidienne se fait plus ou moins en autonomie, alors que les décisions stratégiques pour l'exploitation sont partagées. Lorsque les associés ne partagent plus la même vision, ou n'échangent plus entre eux, il y a souvent rupture.

« Nous avons un vrai problème d'organisation du travail, et peut-être d'entente. Par exemple, mon frère n'a jamais voulu me remplacer le week-end. Nous étions en GAEC sans en avoir les avantages ».

Dès lors que le collectif dépasse le cadre du couple, la circulation de l'information entre les associés devient un enjeu.

« Maintenant, on se réunit plutôt une fois tous les deux mois. Des fois on est débordé, alors on saute des semaines, et puis on perd l'habitude. Tu ne sais plus qui est au courant de quoi. Il faut faire attention ».

3.4.2 Relations avec la famille

La moitié des enquêtés bénéficient de la proximité du réseau familial (installé ou non). L'appui passe par de l'entraide lors des travaux des champs ou une aide pratique sur l'exploitation ou dans la vie de tous les jours (grand-mère qui garde les enfants...).

« A la réforme des poules, on réquisitionne la famille qui vient donner un coup de main. »

Cette aide bénévole est parfois indispensable au fonctionnement de l'exploitation mais peut être source de frustration lorsqu'elle traduit le manque de rentabilité pour embaucher.

« J'ai mes parents et mon beau père qui viennent m'aider parce que sinon ça ne va pas. Ce n'est pas normal ».

Pour les couples dont le/la conjoint(e) ne travaille pas sur l'exploitation le métier d'éleveur est vécu différemment. La distinction vie privée – vie professionnelle a notamment une plus grande importance. Cela peut donner l'impression d'une perception plus péjorative du métier, comme lorsqu'une agricultrice dit craindre les reproches de sa belle-fille.

« Nous, on conduit notre exploitation de manière familiale, on mélange un peu tout. Mais les jeunes, non »

« Qu'elle me dise, il est toujours au boulot »

3.4.3 Autres relations sociales

Tous les éleveurs rencontrés adhèrent à une coopérative, ce qui est le cas de la majorité des producteurs porcins et avicoles du département.

La plupart travaille en CUMA, cependant, l'entraide entre agriculteurs est peu présente. Les éleveurs enquêtés l'expliquent par la diminution du nombre d'exploitations par commune, la diversité des productions qui réduit le nombre de tâches partagées et la disponibilité en prestataires de services qui facilite l'organisation du travail.

Quelques-uns disent être confrontés à un manque de solidarité quand d'autres disent clairement ne pas vouloir partager leurs pratiques de vente directe.

« Tout le monde est individualiste, c'est chacun chez soi et tout va bien ». « Au début, je prônais mon changement de méthode, mais j'ai des concurrents qui me copient, donc maintenant ma recette, c'est ma recette ».

Des liens peuvent aussi s'établir dans le cadre du suivi de formations ou de la participation au réseau syndical.

« C'est toujours intéressant, si on n'apprend pas, ça nous fait des piqûres de rappel et souvent on apprend des choses. Puis ça nous permet de sortir de chez nous, de nous aérer et de se poser un moment pour prendre du recul aussi. C'est comme ça que j'ai réussi à combler le manque. » « Là par exemple, on va avoir une sortie pique-nique qui est organisée par les JA. On tourne de ferme en ferme...Ça nous permet de nous visiter les uns les autres et d'être ensemble ».

La moitié des éleveurs assurent ou ont assuré des responsabilités professionnelles.

« C'est vrai que nous, quand on est dans notre exploitation, on ne voit pas le monde extérieur. C'est très enrichissant parce qu'on voit d'autres personnes et d'autres agriculteurs aussi, donc ça permet de voir autre chose ».

Ils sont aussi nombreux à être impliqués dans la vie locale (association sportive, pompier, mandat municipal...) et y tiennent beaucoup même si cela prend du temps et nécessite de s'organiser.

La vente directe, les animations en magasin ou les portes ouvertes en élevages permettent aux éleveurs de parler de leur métier, de montrer leur travail, de défendre l'agriculture, de faire passer leurs messages.

« Ils ont compris que ce qu'on faisait ça n'était pas forcément négatif et que même si les poulets vont pas gambader dehors, ça fait à manger ».



3.5 Impact du territoire sur la durabilité sociale des exploitations

3.5.1 Une grande proximité de services

Le territoire est très urbanisé, à commencer par la ville du Mans et sa couronne. Les éleveurs y voient plusieurs avantages et une « qualité de vie familiale » : un grand choix d'emploi à proximité (notamment lorsque le/la conjoint(e) ne travaille pas sur l'exploitation), la proximité des services (hôpitaux, commerces...) et une large offre d'activités pour la famille et les enfants.

« On est encore à la campagne mais on est à proximité de toutes les infrastructures ».

La proximité du premier bassin de consommation du département (particuliers et collectivités) est un atout pour les éleveurs en vente directe. C'est même une piste de durabilité pour les petites exploitations qui ne peuvent se développer autrement.

3.5.2 Des tensions sur le partage de l'espace

La plupart des enquêtés ne cherchent pas à agrandir leur surface et ne font pas état de concurrence entre agriculteurs. Toutefois, deux d'entre eux indiquent que le manque de foncier pourrait remettre en cause l'emploi salarié sur l'exploitation.

La pression vient plutôt de l'urbanisation. Le fort développement des communes de la petite et de la grande couronne du Mans ainsi que les grands travaux (ligne LGV) impactent 4/5 exploitations de cette zone. Cet impact porte sur la perte de surface agricole à moyen terme ou l'impossibilité de développer l'élevage. Ces deux situations ne sont cependant pas forcément mal vécues par les éleveurs dans la mesure où elles n'empêchent pas la continuité de l'exploitation (perte de mauvaises terres) ou qu'il existe d'autres voies d'évolution (transformation à la ferme).

La cohabitation au quotidien peut devenir plus compliquée pour les éleveurs : la circulation des engins agricoles devient plus difficile dans les bourgs, des conflits peuvent naître au sujet des odeurs, du salissement des routes ou de la propreté des abords....

« Ils ne sont pas prêts à faire le moindre effort pour que notre exploitation continue... Ils ont espéré que l'exploitation ne soit jamais reprise. »

Tous les agriculteurs, même ceux n'exprimant pas de problème de cohabitation, insistent sur la nécessité de prévenir les conflits avec le voisinage. Cela passe par l'information des voisins des dates d'épandage et l'enfouissage immédiat du lisier, jusqu'au coup de main donné pour l'entretien des fossés ou l'organisation d'activités.

*« On essaie de ne pas se faire remarquer. »
« Il faut être très à cheval sur les normes, la sécurité, les odeurs... ».
« J'attache une importance énorme à entretenir de bonnes relations avec les gens »
« tendance écolo ».*

Les attentes des uns et des autres peuvent également être partagées : par exemple, le goût pour un environnement de qualité (possibilités de promenades, d'activité de plein air).

« Je ne fais pas que ça [être éleveur de porcs], je fais aussi d'autres activités. »

L'insertion dans la vie locale ou l'organisation de portes ouvertes permet de faire comprendre les contraintes de l'élevage et de trouver des solutions en cas de problème. Toutefois, le poids de l'agriculture diminue avec la réduction du nombre d'exploitations par commune, ce qui peut compliquer la cohabitation.

*« On évite les conflits, ça sert à rien »
« 1 contre 14, on ne fait pas le poids ».*

3.6 En conclusion des enquêtes auprès des éleveurs

Tous les éleveurs enquêtés sont satisfaits de la nature de leur métier, qui répond à leurs goûts personnels en termes de contact avec les animaux, de diversité de tâches et d'autonomie de décision. Leurs conditions de travail sont jugées plutôt confortables grâce à des investissements dans les bâtiments et équipements pour réduire la pénibilité des tâches ou au recours à des prestataires. Si l'astreinte est variable selon les productions, la charge de travail est globalement importante. Ceux installés en structure sociétaire arrivent à s'organiser pour prendre du temps libre et des congés. Les autres font face à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée ou à des difficultés financières qui ne leur permettent pas de se faire remplacer, même en cas de problème de santé. La sphère familiale peut être source de soutien, mais elle se distingue aussi de plus en plus de la sphère professionnelle.

Les relations sociales entre exploitants ou au sein de la vie locale sont des moteurs de la durabilité dans la mesure où ils permettent une ouverture d'esprit et de mieux faire face au stress ou aux difficultés rencontrées sur l'exploitation. L'insertion dans la vie locale est nécessaire dans les zones où l'urbanisation progresse fortement, pour maintenir une compréhension mutuelle entre agriculteurs et urbains et prévenir les conflits qui lorsqu'ils arrivent, ces derniers sont généralement mal vécus des agriculteurs qui se sentent alors incompris.

4 REGARDS CROISES DES ACTEURS DES FILIERES LOCALES ET DES ACTEURS TERRITORIAUX SUR LA DURABILITE DU TERRITOIRE ET LA CONTRIBUTION DE L'ELEVAGE

4.1 Comment les acteurs voient la durabilité sociale du territoire

L'ensemble des acteurs rencontrés juge que la zone péri-urbaine étudiée bénéficie d'atouts majeurs en termes de durabilité sociale, car située en périphérie de la ville du Mans, bassin d'emploi dynamique, doté de zones d'activités et bénéficiant d'infrastructures de transport (route ou transport en commun) nombreuses et de qualité.

Un des maires souligne aussi la vitalité de la vie associative dans sa commune et la jeunesse de la population. Les représentants des associations regrettent cependant la disparition de l'agriculture de proximité.

« La consommation des espaces agricoles aux abords des villes, ça c'est un gros, gros problème ». « De nombreuses communes ont déclassé des terres agricoles pour en faire des ZAC mais ce mouvement a tendance à s'essouffler ».

4.2 La contribution de l'élevage à la durabilité sociale du territoire

La cohabitation entre les filières d'élevage et la population semblent satisfaisante dans la Sarthe et la contribution de l'élevage à la durabilité du territoire se décline de façon positive.

D'une part, parce que les filières d'élevage contribuent à créer de la valeur sur le territoire. " Les filières animales sont une évidence dans la Sarthe ", pour deux raisons principales : la faible compétitivité de la céréaliculture et la forte présence d'outils industriels d'aval (abattage / transformation).

Elles contribuent à la vitalité du territoire et à son entretien, notamment grâce à la diversité des filières, malgré une part modeste des emplois agricoles dans les emplois totaux des communes péri-urbaines étudiées.

D'autre part, parce qu'en Sarthe, la présence de filières de qualité permet d'affirmer une spécificité qui fait consensus entre les acteurs des filières locales et les acteurs territoriaux.

*« Le contexte sarthois fait qu'il y a des filières de qualité »
« Il y a de bonnes relations avec Loué, premier groupe que je vois travailler autant les aspects d'acceptabilité sociale ».
« Les productions animales en Sarthe sont une chance pour le consommateur ».*

Le décalage avec d'autres régions d'élevage est souligné. Les maires soulignent également l'atout de disposer de filières agricoles de proximité et de qualité.

« On a parfois des dossiers instruits par la Cooperl ou par Glon-Sanders ; ils font du copier-coller de leurs dossiers bretons et quand ça arrive en Sarthe, ça ne passe pas. La profession agricole (en Sarthe) n'est pas trop en retard, voire même en avance, quand on voit la faillite du système breton ».

Les associations jugent positivement les évolutions récentes des mentalités agricoles qui favorisent une meilleure cohabitation avec la société.

« Avoir des agriculteurs qui parlent de zéro pesticides et de compostage ça change » « les filières animales se sont saisies du dossier antibiorésistance ».

Cependant, on peut également recenser des contributions jugées négatives de l'élevage sur la durabilité sociale du territoire. Elles sont généralement imputées à l'agriculture et à l'agro business en général et ne sont pas spécifiques aux filières d'élevage sarthoises.

*« L'agriculture va dans le mur »,
« l'agriculteur est tout seul et subit des influences qui vont contre ses propres intérêts ».*

Elles sont relatives aux impacts environnementaux d'une agriculture jugée trop intensive et exclusivement préoccupée de rentabilité. Les associations reprochent ainsi au monde agricole " sa grande soumission au diktat du monde économique", des "collusions entre monde agricole et élus qui vont à l'encontre de l'intérêt général ".

Les acteurs des filières reprochent de leur côté à la population une vision « passéiste » de l'agriculture. Tous les acteurs déclarent qu'en zone périurbaine, les éleveurs sont des " empêcheurs de tourner en rond " : conflits sur la rationalisation des parcelles qui va à l'encontre de la préservation des haies, la circulation des engins de travaux agricoles de plus en plus gros et peu adaptés à la taille des routes..., nuisances induites par des projets de nouveaux élevages (notamment via le volume de déjections générées à évacuer...).

Enfin, un des acteurs des filières locales reconnaît un faible niveau d'entraide entre éleveurs "en raison des contraintes sanitaires ", ce qui rejoint l'affirmation d'une association de consommateurs sur l'isolement des agriculteurs et la pauvreté des relations sociales entre ces derniers.

4.3 La durabilité sociale des élevages

Autant les contributions positives des filières d'élevage à la durabilité du territoire, en Sarthe, semblent l'emporter sur les contributions négatives, autant la durabilité sociale des exploitations d'élevage est jugée critique par les différents acteurs du territoire, sur les deux dimensions économique et qualité de la vie.

Les deux maires interviewés (une agricultrice et un enseignant à la retraite) sont très conscients des difficultés économiques, notamment en élevage bovin où les revenus des éleveurs sont jugés très insuffisants. Ils sont également conscients des conditions de travail difficiles.

« On a trop chargé la mule, on a fait évoluer les systèmes de production dans le sens d'une augmentation de la quantité de travail nécessaire sur les exploitations et des contraintes dans l'organisation du travail ».

Ces conditions économiques difficiles ont un impact fort et négatif sur la vie sociale des éleveurs, car elles limitent voire rendent impossible toute possibilité d'embauche de salariés qui pourraient soulager l'éleveur ou lui permettre de prendre des congés.

Les deux associations (de consommateurs et environnementale) soulignent également différents points négatifs concernant la durabilité des exploitations d'élevage :

- **Un déficit d'image et un manque d'attractivité du métier**, notamment dans un territoire offrant d'autres possibilités d'activités dans l'agriculture ou hors agriculture.

« Je vois passer les dossiers d'installation des jeunes, là on a basculé d'un coup sur la céréaliculture ».
« Quitte à produire de l' "indus" (volaille ou porc industriel) dans des bâtiments industriels, valait mieux débaucher chez Renault pour une paye double assurée »

- **Un manque de considération** à l'égard des éleveurs mal vécu par des acteurs qui travaillent dur.

« qui ont trop tiré sur la corde et refusent de se remettre en question ».

- **Un manque de solidarité** interne au monde agricole. Les éleveurs sont également jugés isolés, et une association souligne le taux de suicide élevé chez les agriculteurs.

« Le discours sur l'élevage est étouffé par le lobby céréalier »

- Par voie de conséquence **une transmission des exploitations d'élevage de plus en plus problématique.**

« Les agriculteurs ont toujours l'espoir de se constituer un capital à la revente de leur exploitation. Pour la terre, c'est vrai. L'élevage, c'est faux : les bâtiments d'élevage en fin de carrière son invendables. »

Les acteurs des filières d'élevage (uniquement des monogastriques) **sont globalement plus positifs**. Concernant l'attractivité du métier d'éleveur, ils évoquent des revenus agricoles corrects, une sécurisation des exploitants grâce à des partenariats industriels et financiers solides.

L'un d'entre eux insiste sur la nécessité de préserver le modèle familial.

« Qui dit famille, dit école ». « Les successions sont mieux réussies si c'était un couple : ils ont transmis la passion ». « Quand une exploitation s'agrandit, l'élevage a tendance à disparaître, même dans les régions non céréalières : il faut trouver des repreneurs pour éviter les fusions d'exploitations ».

La CAFEL souligne l'importance du sentiment d'appartenance et insiste sur la nécessité d'installer les éleveurs avec des garanties de pérennité économique.

*« Il y a une vraie fierté à être éleveur de Loué »
« Ce qui nous intéresse ce n'est pas d'installer, mais d'avoir des gens qui sont là 10 ans plus tard. »*

4.4 Les leviers d'action pour améliorer la durabilité sociale des élevages et celle de leurs territoires

La dernière partie de l'entretien portait sur les leviers identifiés par les différents acteurs, qu'ils soient aux mains des éleveurs ou des filières d'élevage, aux mains des acteurs du territoire, ou en impliquant également parfois d'autres acteurs, comme les politiques ou même la société civile.

4.4.1 Les leviers aux mains des éleveurs

Selon les acteurs rencontrés, les éleveurs disposent des principaux leviers pour améliorer leurs relations avec le voisinage et leur intégration dans le territoire.

La communication et l'anticipation des conflits potentiels

Anticiper les conflits locaux en étant irréprochables et en communiquant (maires) et développer les circuits courts.

« Il faut beaucoup de communication au quotidien » « Il faut être encore plus irréprochable qu'ailleurs quand on est en zone périurbaine notamment sur les épandages et les enfouissements... on ne peut pas toujours faire ce que l'on veut ni quand on le veut, il faut expliquer ».
« Commencer petit et travailler les relations avec les voisins »
« S'impliquer dans la vie de la commune »
« Faire des efforts d'intégration environnementale »

Ils sont également jugés responsables pour partie de leurs problèmes de foncier.

« L'agriculture a organisé le mitage »

« Les conflits qu'on a en commission d'aménagement foncier actuellement, c'est les dérogations de fils de président de Chambre ou de fils d'Untel qui disent je veux mettre ma maison sur les terres de l'exploitation mais pas sur le site de l'exploitation, pour pouvoir revendre si ça va mal, et qui du coup demandent des dérogations »

« Si c'est un logement de fonction pour l'éleveur, il doit être sur le site de l'exploitation. Et ça, ça a du mal à passer parce que patrimoniallement, c'est pas un bon investissement ».

« Il arrive que le monde agricole refuse l'installation d'ateliers hors-sol dans des zones industrielles, alors que cela présenterait des avantages »

4.4.2 Les leviers aux mains des acteurs des filières

Les acteurs des filières locales estiment qu'ils disposent également de leviers d'action :

- **Quant à la gestion des relations avec le voisinage** *« Quand on a 1080 éleveurs il faut régler les problèmes avant que la presse s'en empare »*
- **Quant à la reconstruction de l'image de l'élevage** *« On accepte toute demande de reportage, de visite, même si cela est gourmand en temps ; on a réussi à installer des éoliennes »*

4.4.3 Les leviers aux mains des acteurs du territoire

Enfin, les acteurs du territoire (maires et associations) peuvent agir d'une part sur la préservation des terres agricoles et d'autre part en privilégiant les produits agricoles locaux dans l'approvisionnement des collectivités.

Préservation des terres agricoles via la gestion du plan local d'urbanisme

Les deux maires pensent que les dernières lois sur l'urbanisation (loi SRU) ont permis d'éviter la flambée du prix du foncier et ont permis de contenir la consommation de terres agricoles.

« Dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) on ne prélève sur les surfaces agricoles que ce qui est strictement nécessaire. On projette à 15 ans les besoins en foncier (logements, équipements divers) et on limite la consommation de terres en essayant de densifier les agglomérations plutôt que de consommer de nouvelles terres et en utilisant au maximum les dents creuses (espaces insérés entre des zones déjà construites) ».

« Il y a dix ans, on artificialisait les terres on constituait des réserves foncières au cas où... ».

Actions en faveur du maintien des zones agricoles en zone périurbaine

Les deux maires ont largement évoqué la « Charte Qualité Proximité », en faveur des circuits courts de proximité sur le territoire du Pays du Mans, avec un engagement pour le développement de l'approvisionnement en produits agricoles locaux de qualité au sein de la Restauration Hors Domicile.

« Les collectivités du Pays du Mans sont regroupées dans un collectif visant à favoriser un approvisionnement local des cantines scolaires. C'est pour les viandes que c'est le plus difficile, cela nécessite une transformation minimum....Des plateformes d'approvisionnement ont été mises en place, la charcuterie provient d'un petit artisan qui contractualise avec des producteurs sarthois et qui travaille beaucoup avec les collectivités. Il a réalisé un travail important pour adapter les portions à la demande. Les filières sous signe de qualité (Bœuf fermier du Maine, Bœuf fermier de la Sarthe....) se sont également organisées et adaptées à la demande des collectivités pour que les vaches allaitantes de réforme soient orientées vers les collectivités avec une bonne traçabilité ».

« Les élus locaux ont un rôle clé à jouer dans la reconquête du marché national, ils sont intéressés par le local plus que par l'origine nationale. En cinq ans, cette charte d'adhésion aux produits de proximité a réuni 25 % des communes sarthoises. Elles parviennent à concilier l'appro local avec les contraintes budgétaires, en activant différents leviers : travail sur les portions, la cuisson, la réduction du gaspillage (passé en 5 ans de 22 % à 2% ou 3 %). Les enfants sont actifs dans la démarche en pesant eux-mêmes leurs déchets ».

Une association milite également pour réserver et maintenir des zones agricoles sur les communes périurbaines, dans le cadre du développement des circuits courts et d'une agriculture de proximité.

« Est-il vraiment cohérent d'adhérer à une AMAP dont le producteur est à 40 km de sa commune ? »

Rôle des élus dans l'arbitrage des conflits locaux, la recherche de compromis et la communication

Les deux maires ont souligné ce rôle d'arbitrage, par exemple notamment de la création/destruction de haies... Il s'agit d'un rôle d'explication dans les deux sens.

« Anticiper et prévenir les conflits, en faisant la part des choses ». « Proposer des visites d'exploitation, ou d'ateliers de production ou de transformation des produits permet une transparence et une meilleure connaissance des contraintes et des difficultés du producteur ».

Une mairie a ainsi proposé des visites d'exploitation aux scolaires (visite d'une porcherie, d'un maraîcher) et a fait intervenir des producteurs dans le restaurant scolaire.

4.4.4 Les autres leviers

Enfin d'autres leviers sont susceptibles d'améliorer la durabilité sociale de l'élevage et concernent l'ensemble des acteurs des filières du territoire et les politiques, comme la construction d'un discours valorisant la qualité, l'origine locale et l'impact positif de l'élevage (bovin) sur l'environnement ou une évolution de la Politique Agricole Commune permettant de mieux répondre aux enjeux environnementaux.

4.4.5 En conclusion des entretiens acteurs

L'ensemble des acteurs rencontrés juge que la zone péri-urbaine étudiée bénéficie d'atouts majeurs en termes de durabilité sociale, du fait de la proximité de la ville du Mans et de la présence d'infrastructures de transport. Le recul de l'agriculture de proximité est cependant jugé négativement pour la durabilité du territoire. La cohabitation entre les filières d'élevage et la population semble satisfaisante dans la Sarthe et la contribution de l'élevage à la durabilité du territoire se décline de façon positive, notamment grâce à l'importance des filières sous signe de qualité. Cependant les impacts de l'élevage sur l'environnement sont jugés négativement et rendent parfois plus difficile la cohabitation sur le même territoire.

Les acteurs ont une perception assez négative de la durabilité des exploitations agricoles et d'élevage en particulier. Ils pensent que le faible niveau de revenu a un impact négatif sur la qualité de vie en rendant difficile l'allègement des contraintes de travail. Certains acteurs du territoire ont une vision négative de la vie sociale des éleveurs qu'ils jugent isolés et souffrant parfois d'un manque de considération de la part du reste de la société. Cette perception est probablement liée au faible nombre des agriculteurs et à leur isolement, par comparaison avec d'autres acteurs comme les commerçants ou les artisans.

Enfin, les acteurs identifient bien les différents leviers d'action aux mains des éleveurs, des filières et des acteurs des territoires. La prévention des conflits par une meilleure communication et la préservation du foncier agricole via la gestion par les plans locaux d'urbanisme apparaissent des leviers déterminants, ainsi que les chartes en faveur d'un approvisionnement local de la restauration dépendant des collectivités locales.

5 CONCLUSION GÉNÉRALE

Les opinions exprimées par les éleveurs et par les acteurs des filières locales ou du territoire convergent sur différents points.

Concernant la durabilité du territoire, l'impact de la proximité du Mans, qui contribue à la vitalité du territoire grâce aux emplois offerts et à la présence d'infrastructures routières ou ferroviaires est jugé positivement. La pression de l'urbanisation, qui génère des tensions sur le foncier et des difficultés à cohabiter est identifiée comme une vulnérabilité par toutes les parties. Les éleveurs regrettent de ne plus pouvoir circuler librement et sont contraints de faire très attention afin de limiter les nuisances pour la population, les acteurs du territoire regrettent la disparition de l'agriculture de proximité.

Les leviers identifiés pour pallier ce point négatif convergent également : éleveurs et acteurs insistent sur la nécessité d'un dialogue entre les éleveurs et le reste de la population, pour prévenir et anticiper les conflits potentiels, dialogue par ailleurs favorisé par les circuits courts, la vente directe étant un moyen de communication efficace entre éleveurs et consommateurs. Les acteurs du territoire, notamment les maires, sont également très conscients de leur rôle pour limiter cette disparition de terres agricoles via les plans d'urbanisme.

Les acteurs jugent finalement plus négativement la durabilité sociale des exploitations que les éleveurs eux-mêmes, même si ces derniers évoquent des contraintes fortes sur leur emploi du temps et surtout la difficulté à se faire remplacer et donc à prendre des congés. Éleveurs et acteurs pointent le faible niveau d'entraide entre agriculteurs, en raison d'une part, de la diminution du nombre d'exploitations, et, d'autre part, d'un manque de solidarité entre agriculteurs. Les acteurs sont également inquiets de la durabilité économique des exploitations d'élevage.



Principaux résultats obtenus sur le terrain « Béloinois et Vallée de la Sarthe »

LE RMT TRAVAIL EN ELEVAGE

Il développe des approches pluridisciplinaires pour une meilleure prise en compte de différentes dimensions : organisation, productivité, sens du métier.

Le RMT favorise les débats entre acteurs du développement, de la recherche, de la formation et la concrétisation de projets pluripartenariaux. Il amplifie les synergies entre filières herbivores et granivores, entre disciplines, entre territoires et constitue un pôle d'expertise pour les professionnels de l'élevage et les pouvoirs publics.

Le RMT analyse les systèmes d'élevage pour comprendre leurs transformations et les met en perspective par des collaborations à l'international. Il valorise ses acquis en direction de publics divers, organise des rencontres de partenaires, réalise des synthèses et des modules de formation pour conseillers et enseignants, participe à des congrès scientifiques et à la publication d'ouvrages, encadre des thèses, anime des conférences, notamment lors des salons professionnels de l'élevage.

Il regroupe instituts techniques et de recherche, chambres d'agriculture, enseignement supérieur et technique, syndicalisme, soit au total 28 partenaires.

Les publications sont disponibles sur la page Web : <http://rmt-travail-elevage.fr>

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 PARIS cedex 12
Février 2018 - Référence idele : 00 18 601 xxx

Rédaction :

Pascale Magdelaine (ITAVI Service Economie) et Anna Bordes (Chambre d'agriculture des Pays de la Loire).

Entretiens avec les éleveurs et acteurs :

Fabien Garreau, Sophie Pattier et Anna Bordes (Chambre d'agriculture des Pays de la Loire) Guillaume Coutelet et Pascale Magdelaine (ITAVI Service Economie)

Le projet SOCIEL - Analyse de la durabilité sociale des exploitations d'élevage dans leurs territoires, financé par le Casdar, a été réalisé dans le cadre du Réseau Mixte Technologique (RMT) Travail en Elevage

Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Élevage)

Crédit photos :